

Question présentée par le député :

M. Patrick Dimier

Date de dépôt : 9 décembre 2021

Question écrite urgente

Les assises tiennent-elles encore debout ?

Le magistrat chargé des communes a annoncé en novembre à celles-ci qu'il allait lancer des « assises des communes ».

Voilà trois ans maintenant que ce magistrat, prometteur lors de son élection, est en place pour un dossier dont il a la charge depuis trois ans et qui n'a pas avancé d'un pouce. Les assises, pour les communes, c'est regrettable.

- *Ces énièmes états généraux lancés par un spécialiste de la consultation circulaire ont-ils été approuvés par le Conseil d'Etat ?*
- *Plus encore, quelle est la feuille de route de cette opération, quel est le calendrier prévu ?*
- *Last but not least, quel a été le retour de l'ACG sur cette approche pour laquelle il ne fait aucun doute qu'elle a été consultée en amont ?*

Que le Conseil d'Etat soit remercié pour les réponses qu'il apportera à ces questionnements légitimes de nos concitoyens, en commençant par les miens.